

# Bachelier : technologue de laboratoire médical option : chimie clinique

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.biomed@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE BM 104 Cyto-histologie			
Code	PABM1B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Louise-Marie VINCENT</b> (louise-marie.vincent@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de cyto-histologie a pour but de donner à l'étudiant des connaissances en cytologie (étude de la cellule eucaryote animale) et en histologie générale (étude des tissus) pour lui permettre d'aborder les activités de biologie médicale ultérieures, parmi lesquelles UE BM 114 (physiopathologie et travaux pratiques de biologie) et UE BM 216 (travaux pratiques d'anatomo-pathologie).

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

### Acquis d'apprentissage visés

l'étudiant

- définit les termes spécifiques de la biologie
- décrit, avec précision, la cellule eucaryote et ses constituants, grâce aux connaissances théoriques vues aux cours
- explique, avec précision, le fonctionnement de la cellule eucaryote et de ses constituants
- interprète les phénomènes naturels observés ou les résultats qui lui sont présentés

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PABM1B04A      Cyto-histologie      30 h / 2 C

### Contenu

introduction : les techniques d'étude de la cellule  
 organisation de la cellule  
 structure et fonctions des membranes  
 noyau en interphase  
 cycle cellulaire  
 mitochondries  
 réticulum endoplasmique  
 appareil de Golgi  
 lysosomes  
 peroxysomes  
 hyaloplasme et cytosquelette  
 centrosome et cils vibratiles  
 tissus épithéliaux (revêtement, glandulaires)  
 tissus conjonctifs  
 tissus musculaires

### **Démarches d'apprentissage**

cours magistral richement illustré

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

enseignant disponible pour répondre aux questions (en séance)

enseignant pose des questions durant le cours pour inciter l'étudiant à réfléchir ou à vérifier sa qualité d'étude.

une interrogation portant sur une partie de la matière (obligatoire, non dispensatoire) permet à l'étudiant d'étudier la matière et évaluer si sa manière d'étudier est adéquate.

### **Sources et références**

voir liste dans le syllabus/ sur les powerpoints

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabus disponible sur ConnectEd

powerpoint déposé sur connectEd (souvent en fin de chapitre)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

examen écrit ( 100%) de la cote finale

Une interrogation sur une partie de la matière peut avoir lieu durant le quadrimestre, sur une matière qui sera définie pendant le cours. Cette interrogation attribuera un bonus de 1 point sur la cote finale à l'étudiant(e) qui aura obtenu une cote > ou = 12/20. Ce bonus ne sera pas conservé au Q3.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int					
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

## ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).